

Christiane **Mottier-Nisoli**, à Chardonne ;
Line et Pascal **Mottier**, leur fille Marion et son ami Simon, à Cugy ;
Frédéric et Monica **Mottier-Battaglini**, leurs enfants Loïc et Tania,
à Cully ;
Jeanne **Neyroud-Mottier**, à Chardonne et famille ;
Roland et Liliane **Nisoli-Rumo**, à Châtel-St-Denis et famille ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles MOTTIER

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère,
oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à l'amour des siens
le 9 octobre 2016, dans sa 76ème année, après une courte maladie.
La cérémonie aura lieu au temple de Chardonne, le mercredi 12 octobre,
à 14 heures. Honneurs à l'issue du culte.

Domicile de la famille :

Mme Christiane Mottier, r. du Village 46, 1803 **Chardonne**.

En lieu et place de fleurs, merci de penser à la Ligue vaudoise contre le
cancer au CCP 10-22260-0, ou à la Fondation Rive-Neuve à Blonay,
au CCP 10-26966-9.

*« On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux. »*
A. de St-Exupéry

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.